

Directions du Mouvement

Monique F. Leroux (en collaboration avec Benoit Gignac), *Ma vie en mouvement. l'histoire de la première femme à la tête du Mouvement Desjardins*, Montréal, Les Éditions Transcontinental, collection Les Affaires, 2016, 318 pages
Claude Béland, *Une carrière au service du coopératisme*, Montréal, Fides, 2015, 276 pages

Jean-François Barbe

Volume 11, Number 1, Fall 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/83907ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Barbe, J.-F. (2016). Review of [Directions du Mouvement / Monique F. Leroux (en collaboration avec Benoit Gignac), *Ma vie en mouvement. l'histoire de la première femme à la tête du Mouvement Desjardins*, Montréal, Les Éditions Transcontinental, collection Les Affaires, 2016, 318 pages / Claude Béland, *Une carrière au service du coopératisme*, Montréal, Fides, 2015, 276 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 11(1), 20–21.



MONIQUE F. LEROUX
(EN COLLABORATION AVEC BENOIT GIGNAC)
MA VIE EN MOUVEMENT. L'HISTOIRE
DE LA PREMIÈRE FEMME À LA TÊTE DU
MOUVEMENT DESJARDINS
Montréal, Les Éditions Transcontinental, collection
Les Affaires, 318 pages

A moins de vivre dans une bulle, il est impossible d'ignorer les critiques publiques émises par Claude Béland, ex-président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000, à l'encontre de la gouvernance et des orientations de Monique Leroux qui a piloté l'institution coopérative de 2008 jusqu'au printemps dernier.

Le Mouvement Desjardins ne ressemble à rien d'autre. Avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, Desjardins constitue le pivot du système financier québécois¹. Et avec ses conseils d'administration longtemps bénévoles et ses assemblées de membres coopérateurs, Desjardins forme une école de démocratie participative. De par ses origines, ses objectifs et son implantation, Desjardins est au cœur d'une communauté nationale où les impératifs de l'intérêt général ont encore la capacité de faire barrière à la domination du marché, du chacun pour soi et du renoncement.

En mars dernier, en entrevue au réseau RDI, Claude Béland attribuait la fermeture en cascade de 200 caisses et de points de service depuis 2010 par l'idée que «les caisses d'aujourd'hui sont faites pour les riches». En 2015, M. Béland affirmait que Desjardins avait «perdu son âme» en se concentrant sur des objectifs financiers de rentabilité maximale. Et à l'heure du grand débat sur les inégalités, la critique de Claude Béland s'est fait entendre sur le thème ultra-délicat de la rémunération des hauts dirigeants. «Lorsque j'étais en poste, 20 fois le salaire du plus bas salarié était la norme. Aujourd'hui, nous avons des ratios de 180 fois et jusqu'à 300 fois le salaire des employés», a-t-il dit au journal *Le Nouvelliste* alors que les membres coopérateurs de la région de Trois-Rivières s'interrogeaient sur la rémunération globale de Monique Leroux (1,8 M\$ en 2009, 3,34 M\$ en 2012, 3,9 M\$ en 2015).

1 Les grandes institutions financières québécoises ne sont pas achetables, aimait à dire Jacques Parizeau. Desjardins l'est encore moins, puisqu'elle appartient à ses membres. Si ce n'était de sa formule coopérative, Desjardins constituerait une belle cible d'acquisition puisqu'elle capte la moitié des dépôts des particuliers au Québec. Dans son livre *La dépossession tranquille* (Michel Brûlé, Montréal, 2012), Richard Le Hir évoque la possibilité que Desjardins se transforme éventuellement en banque cotée en Bourse. En conséquence, écrit-il, «Desjardins passe sous contrôle fédéral et puis Desjardins passe sous le contrôle de Power [Corporation]», écrit-il. Ce scénario, l'équivalent d'un coup d'État économique, n'est pas réalisable en l'état actuel des rapports de force politiques.

DIRECTIONS DU

Jean-François
Étudiant à la maîtrise

Claude Béland et Monique Leroux ont récemment publié leur autobiographie. En les lisant en parallèle, on constate que ces personnalités représentent des facettes très différentes du Québec actuel.

Les médias ont fait écho à la plus récente, celle de Monique Leroux, en raison de... ses reproches à l'endroit de Claude Béland, lequel n'aurait pas dû, selon elle, se prononcer publiquement sur les enjeux touchant Desjardins.

«Qui je suis ou qui sont quelques personnes pour pouvoir prétendre que Desjardins doit être telle chose? Lorsqu'on croit au modèle coopératif, il faut en accepter la légitimité de la majorité», s'est demandée Monique Leroux dans le cadre d'une entrevue qui annonçait la sortie son livre.

Qu'est-ce à dire? Que Claude Béland devrait passer son temps à lire des romans policiers, à cultiver ses tomates et à fréquenter les irrésistibles petits restos du non moins irrésistible Plateau? Pas tout à fait, puisqu'un ancien président du Mouvement peut quand même intervenir... mais à la condition de le faire à l'intérieur des cercles dirigeants. «Nous avons invité M. Béland à discuter avec les instances de Desjardins. Il a préféré poursuivre ses interventions à travers les médias [...] Pour plusieurs, cette attitude était contraire à l'esprit coopératif, qui met de l'avant le dialogue constructif entre les parties prenantes de la coopérative», signale Monique Leroux dans son autobiographie.

Écrit en collaboration avec l'écrivain professionnel Benoit Gignac², son livre évite ces sujets à la Claude Béland qui font des vagues comme les inégalités, l'avenir politique du Québec, l'usage de langue française ou toute question sociale portant à la contestation. On n'y trouve aucune réflexion concernant l'avenir du Québec économique et de sa métropole comme centre financier. Ainsi, pas une ligne sur le projet actuel de création d'une commission fédérale des valeurs mobilières qui achèverait la satellisation de Montréal au profit de Toronto; pas une ligne sur la lente agonie de la Bourse de Montréal, graduellement dépouillée de sa force de frappe en produits de dérivés au bénéfice de la Bourse de Toronto.

Monique Leroux préfère les sujets dignes des belles publicités qui font du bien tels les louables efforts de Desjardins en développement durable ou l'implication non moins méritoire du Mouvement dans des sommets internationaux de coopératives. L'ex-présidente est à son mieux lorsqu'elle donne ses trucs en gestion, par exemple, le fait d'encourager la participation des gestionnaires à l'intérieur de balises délimitées³; la mobilisation des équipes de travail par une communication efficace; l'importance pour les gestionnaires d'être toujours conscients des impacts de leurs décisions, etc.

Au final, l'autobiographie de Monique Leroux confirme une (autre) récente critique de Claude Béland: le Mouvement Desjardins ne joue plus sur la patinoire des questions sociales et politiques. «Je doute que Mme Leroux puisse présenter un mémoire sur une question politique», avait-il affirmé en entrevue à *RDI Économie*.

2 Fils du chanteur et acteur Fernand Gignac dont il a écrit la biographie, Benoit Gignac est un biographe accompli (la famille des trois ex-premiers ministres Johnson, l'ex-maire Jean Drapeau, les artistes du showbiz Michel Louvain et Michèle Richard, le caïd Lucien Rivard). Benoit Gignac est incidemment créateur d'une série de romans policiers mettant en vedette un sergent-détective du SPVM du nom de Maurice Leblanc, le nom du créateur d'Arsène Lupin.

3 Lorsque «certains refusent de se rallier à une décision prise en collégialité, il faut parfois leur demander de partir – même s'ils sont compétents – pour le bien de l'équipe et de l'entreprise».

U MOUVEMENT

çois Barbe
e en histoire, UQAM

Pour sa part, l'autobiographie de Claude Béland recèle une tout autre vision de la direction et de la nature du Mouvement Desjardins. Publié en 2015, son livre se déroule sur un registre radicalement différent de celui de Monique Leroux, car il présente Desjardins comme étant «au service de la nation» et aborde (bien que trop rapidement) les débats politiques et sociaux auxquels l'institution coopérative a participé à une époque où le Québec était en ébullition.

Son récit commence avec l'achat des activités québécoises de la Brink's par Desjardins en 1986⁴. La transaction évoque, chez Claude Béland, «une douce revanche». Elle évoque aussi en lui quelque chose de puissant, qui donne une clé de sa vision du mouvement coopératif: «je prends de nouveau conscience de la force réelle du regroupement coopératif. Par cette transaction, les caisses deviennent propriétaires d'une importante firme de transport de numéraires qui fournira un service essentiel au prix coûtant, sans recherche de profit sur leurs propres opérations [...] Une belle leçon à retenir».

Paraphrasant un journaliste du *Devoir*, Claude Béland dit avoir été conscient que la présidence de Desjardins est dotée d'une «autorité morale, sociale et politique dans son sens le plus large». Une autorité qu'il n'hésitera pas à utiliser, à l'interne comme à l'externe.

À l'interne, comme lors d'un processus de «réingénierie» du Mouvement qu'il a chapeauté pendant treize ans. La réingénierie a suscité un grand mouvement de centralisation des pouvoirs, car il fallait augmenter le ratio de productivité afin de pouvoir concurrencer les banques. L'autorité morale du président a alors facilité ce passage présenté comme le fruit du passage d'une culture autonomiste à une culture de solidarité. Toutefois, Claude Béland ne

donne pas de précisions sur les impacts de la réingénierie: comment les regroupements de caisses ont-ils été décidés? Quels ont été les impacts en région? Les employés éliminés ont-ils été récupérés dans d'autres entités de Desjardins?

Les lecteurs de *L'Action nationale* seront sans doute curieux d'en savoir davantage sur ce que Claude Béland appelle ses «activités parallèles».

Dans le climat d'effervescence politique de la fin des années quatre-vingt et qui atteint son point d'orgue lors du deuxième référendum de 1995, le président de Desjardins acquiert une dimension nationale inégalée en s'impliquant dans des activités ayant un impact politique déterminant.

Sa participation à la commission Bélanger-Campeau en fait un incontournable. Claude Béland cite un sondage interne mené en 1990 auprès de dirigeants de caisses. L'indépendance comme solution exclusive recueille l'assentiment de 10 % des répondants. «En bon Québécois, commente-t-il, ils espèrent que le gouvernement fédéral consente à reconnaître le Québec comme société distincte et qu'il agisse en conséquence. Ce qui éviterait l'effort de l'indépendance».

L'indépendance est toutefois débattue comme jamais, à l'intérieur de la Commission comme dans la société. Claude Béland raconte avoir été menacé de mort après avoir «applaudi» aux



CLAUDE BÉLAND
**UNE CARRIÈRE AU SERVICE DU
COOPÉRATISME**

Montréal, Fides, 2015, 276 pages

conclusions du rapport Allaire et estime que «les fabricateurs de peur» ont finalement «triomphé».

La commission Bélanger-Campeau a-t-elle été une occasion ratée de faire l'indépendance? Lorsque Claude Béland déclare le jour de la publication du rapport de la commission qu'on y trouve «un buffet froid où tout le monde prend ce qu'il veut», est-ce là une «capitulation» comme le prétend Pierre Dubuc de *L'Aut' Journal*?

Jusqu'à quel point et jusqu'où le président d'une institution financière pouvait-il accompagner la nation dans un cheminement difficile? Lors de l'épisode Bélanger-Campeau, l'institution Desjardins tanguait dangereusement, comme l'esquisse Jean-Pierre Girard dans sa biographie de Claude Béland. Toutefois, Desjardins arrive à un consensus suffisant pour déposer un mémoire à la commission Bélanger-Campeau qui reconnaît le Québec comme communauté nationale distincte, devant décider seule de son avenir (sans «l'acceptation de la majorité de ceux qui forment le pacte canadien actuel»), devant avoir le contrôle de ses leviers économiques, sociaux, législatifs, administratifs et fiscaux. Claude Béland ajoute que ce mémoire envisageait divers scénarios politiques possibles. Il n'en évoque qu'un seul – et à ce titre, il semble être celui qu'il préfère – à savoir la création d'une confédération dont les dirigeants seraient des délégués nommés par les États membres. «Ainsi, l'organisme central n'a aucune autorité sur les citoyens».

La lecture en parallèle des autobiographies de Monique Leroux et de Claude Béland rappelle que la capacité de débattre publiquement de choix collectifs constitue l'essence de la démocratie. Et que les coopératives ne sont pas régies par les structures hiérarchiques des banques. Desjardins a été créé afin de développer une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire. Être à contre-courant n'est jamais facile. Bien qu'elle s'applique moins, depuis quelques années, sur le terrain de l'avenir politique du peuple québécois, l'exercice de la prise de parole publique par l'homme de 84 ans qu'est Claude Béland témoigne de l'enracinement de l'espoir en la pérennité de notre avenir collectif. Car il ne faudrait pas en minimiser l'importance: la prise de parole de Claude Béland s'exerce dans un contexte généralisé de glorification de l'enrichissement individuel, du *canadian nation building* et de l'acceptation des rapports de forces politiques tels qu'ils sont. «Nous sommes meilleurs à plusieurs», écrit Claude Béland en conclusion de son livre. Une leçon à ne pas oublier. ♦

4 Entreprise spécialisée dans le transport de valeurs par caisses, la Brink's avait participé à une manœuvre organisée par le Trust Royal et le gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau en 1970: des camions de la Brink's soi-disant remplis d'argent quittaient Montréal pour Toronto, apeurant ainsi bien des gens, dans la foulée de la première élection à laquelle participait le Parti Québécois.